

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	MAYET	Numéro	7510000020
Adresse du site	24, boulevard du Montparnasse	Hauteur	R+9 (30m)
Bailleur de l'immeuble	Public Institut Imagine	Destination	Bureaux
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	06/12/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	10/12/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	06/02/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 2 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 30° et 280°.		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès terrasse à 6.90m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 30° < 5V/m - 280° < 4V/m 5G (3500) : 30° < 3V/m - 280° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 32.80m 5G: 33.43m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 2 nouvelles antennes panneaux fixes et 2 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz)
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

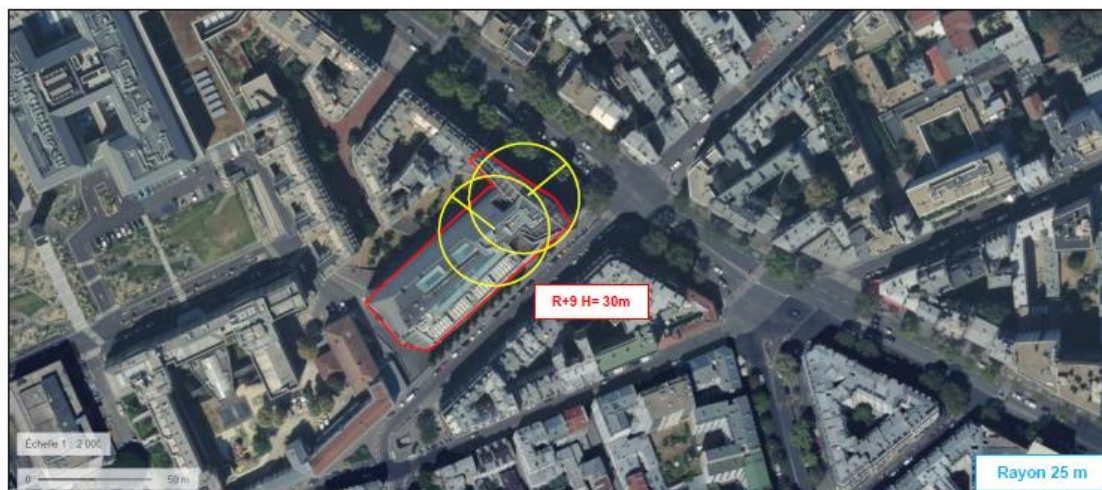
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
HU NECKER ENFANTS MALADES APHP	149 RUE DE SEVRES 75015 Paris	24m	OUI	134m	1,80
Les Petits Chaperons Rouges	129 Rue du Cherche Midi 75015 Paris	21m	NON	47m	1,20

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 30°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	27.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 30°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 27.5 m .



iii. Azimut 280°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Secteur 0 : AZ 30°



Secteur 1 : AZ 280°

